



La sécurité informatique à l'hôpital

Contexte

La sécurité informatique à l'hôpital est un enjeu majeur. La manipulation importante de données, leurs sources d'accès et les failles possibles qui en découlent nécessitent une connaissance précise des réglementations qui encadrent ce domaine.

Cette formation s'inscrit dans une démarche de maintien ou de consolidation des connaissances dans le domaine de la sécurité informatique et de la cybersécurité.

Durée

2 jours soit 14 heures de formation

Lieux

Formation possible en inter, en intra ou en classe virtuelle

Public visé

Agents de la fonction publique hospitalière dans le cadre d'une préparation au concours ou de la mise en œuvre d'une démarche de sécurité informatique dans ses missions

Tarifs

Sur devis

Délais d'accès

3 semaines minimum, hors délai inhérent aux démarches administratives indépendantes de NOVE Concept

Accessibilité aux personnes en situations de handicap

Pour tout besoin de demande d'adaptation de la formation pour une personne en situation de handicap, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre référente handicap : Madame Frédérique Menier au 06.18.03.52.46

Modalités d'inscription

Vous pouvez nous contacter directement. L'un de nos conseillers vous contactera par téléphone afin de valider ensemble votre projet professionnel.



Objectifs

- Mieux gérer les risques inhérents à la gestion de données
- Identifier le cadre réglementaire qui régit le domaine de la gestion des données (RGPD)
- Encadrer de façon efficace la gestion de données
- Mettre en place des dispositifs de cybersécurité au sein des établissements hospitaliers

Modalités pédagogiques

Méthode participative basée sur le vécu professionnel des participants

Analyse réflexive en ateliers

Mise en situation professionnelle et études de cas

Ateliers pratiques

Suivi individualisé tout au long de la formation

Modalités d'évaluation

Au début de la session, un test de positionnement proposé par le formateur sera effectué auprès des participants.

Un questionnaire d'évaluation des acquis des connaissances sera proposé à la fin de la formation par le biais de notre WebApp.

À l'issue de ce dispositif de formation, un questionnaire d'évaluation, accessible via notre WebApp sera proposé aux participants. À 6 mois après la fin de cette formation, une autre évaluation sera réalisée avec l'équipe dirigeante.

Prérequis

Etre agent de la fonction hospitalière